

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, N. E. — COURSE AUX NOUVELLES. — A L'ŒUVRE, Henry Mareuil. — LE SERVICE DE TROIS ANS, Augustin Rémy. — LES UNIONS DE LA PAIX, X. — LA LUTTE PAR LA PRESSE, L. Ducurytl. — TESTAMENT D'UN HOMME DE BIEN. — L'ARMÉE DU SALUT. — MYSTÈRE DE LA PASSION, Joseph Valey. — IN HOC SIGNO VINCES, Stéphane l'Aveugle. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — JEUX D'ESPRIT, E. Meunier. — VARIÉTÉS, E. R.

BULLETIN POLITIQUE

Nos députés viennent de donner une nouvelle preuve de leur complète incapacité.

Un certain nombre d'entre eux avaient déposé des projets de loi tendant à modifier l'organisation municipale de Paris.

Parmi ces projets, quelques-uns étaient raisonnables, d'autres étaient inutiles, enfin il y en avait de dangereux et extravagants à la fois.

Qu'ont fait nos représentants ! Nos lecteurs l'ont sans doute appris déjà. Ils ont choisi ce qu'il y avait de pire.

Paris se trouve par cette loi divisé en quatre circonscriptions électorales seulement. — Et on a eu grand soin d'éparpiller les sections conservatrices de telle sorte qu'aujourd'hui, noyées dans les masses des quartiers excentriques, il sera absolument impossible à la liste d'opposition de triompher.

Aussi les journeaux opportunistes chantent-ils tous victoire, leur but est atteint : les candidats réactionnaires échoueront certainement.

Mais ils n'ont pas vu, nos députés, que cette loi qu'ils ont forgée contre nous, est une arme à deux tranchants, et que si elle atteint les monarchistes, elle favorise singulièrement les menées socialistes.

Aussi la joie est-elle grande dans le camp des communalards. Ecoutez notamment les appréciations de M. Rochefort dans l'*Intransigeant* :

« Il faut parfois remercier le suffrage universel de nous avoir octroyé une Chambre si complètement dénuée d'intelligence... Ainsi, le vote du sectionnement de Paris en quatre divisions, où les élections municipales se feront sur quatre listes de vingt noms chacune, est certainement ce que la majorité pouvait adopter de plus fâcheux pour elle, et de plus avantageux pour nous. Les pauvres sous-poseurs de sangsues qui défilent dans les couloirs du Palais Bourbon, les uns derrière les autres, leurs seringues sous le bras comme dans *Monsieur de Pourceaugnac*, se sont imaginé qu'accepter cette sorte de scrutin de liste serait nous jouer un très mauvais tour.

« La majorité nous a imprudemment offert des verges. Nous nous ferons un devoir de nous en servir pour la fouetter. »

C'est donc une revanche que va prendre la Commune. Nul ne sait quelles seront les conséquences qu'entraînera l'adoption de cette loi dangereuse !

La lutte sera donc pour nous à peu près impossible à Paris. En est-il de même dans le reste de la France ?

Les élections qui ont eu lieu récemment montrent que le dégoût de la République grandit de jour en jour. Chaque semaine, nous avons à enregistrer un nouveau triomphe. Le 31 mars, deux victoires dont l'importance n'a échappé à personne, ont été remportées par des candidats monarchistes.

En avant donc ! Que chacun, dans la mesure de ses forces, travaille à l'œuvre commune.

Partout on s'organise pour la lutte, partout, comme à Lyon, des hommes aussi intelligents que dévoués créent des comités, provoquent des réunions.

Les honnêtes gens de tous les partis comprennent enfin qu'il est temps d'en finir avec le gouvernement néfaste que nous subissons.

Et c'est ce que la France proclamera le 4 mai prochain.

N. E.

COURSE AUX NOUVELLES

Élections départementales. — Quatre élections aux Conseils généraux ont eu lieu dimanche. Les républicains ont conservé les sièges d'Ayen (Corrèze) et Mirebeau (Côte-d'Or). Dans ce dernier canton, les monarchistes ont lutté courageusement et leur candidat a eu 607 voix : c'est un résultat fort appréciable dans une région inféodée au radicalisme.

Les conservateurs l'emportent dans deux cantons. A Beaupréau (Maine-et-Loire), deux candidats monarchistes étaient sur les rangs. Les républicains n'avaient pas engagé la lutte, M. de Mailly a été élu. A Pontorson (Manche), le candidat monarchiste a été élu ; c'est croyons-nous, un siège gagné sur les républicains.

En résumé, dans ces quatre cantons, les républicains ont obtenu 4.706 voix ; les monarchistes 5897, soit 1191 voix de majorité pour les monarchistes contre les républicains.

Le parti conservateur gagne du terrain, qu'il agisse, qu'il lutte et bientôt la victoire sera à lui.

Piété filiale. — Le diocèse de Saint-Dié vient de donner une nouvelle preuve du lien qui unit les fidèles et le clergé. Un grand nombre de personnes pieuses se sont associées pour offrir à Monseigneur la part de son traitement qui a été supprimée par un vote des Chambres.

Profondément touché de cet acte de foi et de piété filiale, Monseigneur a reçu la somme qui lui a été présentée par M. le comte de Gondrecourt, comme une offrande faite à Dieu, et il l'a aussitôt consacrée aux bonnes œuvres les plus urgentes.

L'éducation et deux préfets. — Nous avons eu le bonheur de posséder à Lyon, l'honorable M. Berger-Loup, comme préfet à poigne. Ce qui a caractérisé ce monsieur, en tant que préfet, c'est que personne ne nous l'a envié. Et la raison ? Oh ! ce n'était pas qu'il ne fut pas aimable : nous prouverons le contraire, du moins nous l'espérons, mais c'est qu'il fut nommé au Conseil d'Etat. En ce temps-là, 1878, si nous ne nous trompons, le dispensaire général de Lyon avait pour président M. Bié. Or, suivant l'usage, il présenta à M. le Préfet une liste des membres sortants, et des membres présentés par le Conseil, M. Leloup en raya un certain nombre et les remplaça par des frères maçons bien connus, hélas, trop connus, mais il avait compté sans son hôte en cela, et M. Bié, d'accord avec le droit, refusa énergiquement au préfet de recevoir ses créatures. Six mois plus tard expiraient les fonctions de M. Bié, alors M. Leloup se vengea avec un raffinement d'impolitesse et de grossièreté, souvenir de son excellente éducation. A la demande unanime du Conseil qui proposait M. Bié, il répondit en le rayant brutalement.

De nos jours, avec M. Massicault, préfet opportuniste, mais qui fut admirablement et délicatement élevé par les R. P. Jésuites, cette criante injustice a été réparée : M. Bié a retrouvé, en ses vieilles mais encore vertes an-

nées, cette place de président honoraire du dispensaire, qui, pour lui, n'est pas un vain titre, mais une charge comme le dit si bien notre vieux mot français.

Nous sommes vraiment fiers de lire cette liste qui prouve qu'à Lyon il y a encore bien des hommes de cœur.

MM. Edouard Aynard, Gilardin ont été nommés membres par continuation de fonction ; M. Paul Bié, M. Paul Giraud et M. Jules Vignon ont été nommés en remplacement de M. Limouzin, décédé, de M. Ribollet et de M. Canat de Chizy dont les pouvoirs sont expirés.

Nécrologie. — Notre ville a fait cette semaine une perte sensible dans la personne du docteur Emery. Sa mort est non seulement un malheur pour les siens et pour les œuvres dont il était le fondateur, mais pour un nombre considérable de familles lyonnaises dont il était l'âme et pour les pauvres qui, tous les jours, en si grand nombre, se rendaient à son Dispensaire homœopathique, ou qui étaient reçus dans l'hôpital Saint-Luc, dont il fut le principal fondateur, sur le quai de la Vitriolerie.

Au Sacré Cœur. — Sur la demande de l'archevêque d'Aix, métropolitain des diocèses de Provence, une des grandes chapelles de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, a été affectée à Saint-Lazare, à Sainte-Madeleine et à Sainte-Marthe ; elle portera le nom de chapelle de la famille de Béthanie. L'évêque de Marseille a envoyé au cardinal Guibert cinq mille cinq cents francs, produit de quêtes et d'offrandes en faveur de l'œuvre.

Libéralisme Italien. — M. des Houx, journaliste français, défendant à Rome la Liberté et la Papauté avec un courage et un talent admirables, mais peu agréables au gouvernement Italien, a été condamné à un mois de prison. On l'a jeté au milieu de malfaiteurs et soumis à un régime plus dur que celui de Silvio Pellico au Spielberg. Il a fallu les réclamations de la Presse entière pour obtenir un adoucissement. Croyez maintenant, si vous l'osez, à la tendresse tant vantée du gouvernement débonnaire et libérale de Sa Majesté le Roi d'Italie. Croyez surtout que Notre Saint-Père puisse, chaque jour, louer le Ciel d'avoir pour voisin le roi Humbert.

La magistrature de boue. — La jolie petite ville de Mont-de-Marsant vient d'être le théâtre d'une idylle vraiment charmante.

Une jeune fille, qui ne devait pas être très mal tournée, entre parenthèses, fit banqueroute il y a quelque temps. Ne sachant les pénalités qui pouvaient s'en suivre, la jeune commerçante alla trouver M. le procureur de Mont-de-Marsant. Celui-ci, pris s'en doute de dégoût pour une personne aussi coupable, lui parla de galères et autres terribles peines. La jeune fille tremblante lui demanda un moyen d'échapper au déshonneur qui allait la frapper.

L'histoire ne précise pas le moyen imaginé, paraît-il, sur le champ, mais elle rapporte ce qui en fut la conséquence. M. le procureur devint d'une affabilité surprenante et entre tint une correspondance plus que légère avec la jeune fille. A quelque temps de là, voici qu'un bébé venait au monde on ne sait comment. La pauvre commerçante sans ressources, implora l'assistance du procureur qui s'était montré plus que complaisant. Point de réponse. Elle écrivit de nouveau. — Motus. — About de patience la demoiselle en question porte plainte au juge de paix. Qu'en résulte-il ? M. le procureur, ce digne homme, épouvantablement outré qu'on ait pu, une seule minute, soupçonner son honorabilité, à lui, magnifique rejeton de la nouvelle magistrature, intente, ni plus ni moins, une action correctionnelle à la plaignante, sous prétexte d'escroquerie et de chantage ! M. le juge déclare qu'il ne peut examiner cette affaire. Et les choses en sont là. Heureusement qu'un excellent petit paquet de lettres tout à fait

invraisemblablement sucrées, je veux dire salées, sont entre les mains de la plaignante. Il est à supposer que cet intègre magistrat va recevoir très prochainement de l'avancement,

Bonne renommée. — Dans la discussion relative aux affaires de Madagascar, ce menteur émérite nommé Jules Ferry, a prononcé les paroles suivantes :

« Dans cette affaire, Messieurs, je serai sincère. »

Un éclat de rire général a répondu à cette promesse qui renfermait implicitement un aveu naïf.

Certains députés murmuraient : « Dans cette affaire ?... Une fois n'est pas coutume. »

Et tous se disaient : « M. Ferry promet de dire la vérité pour la première fois de sa vie ; donc il nous a préparé un mensonge colossal. Méfions nous. »

Voilà l'estime et la confiance dont jouit M. Jules Ferry au sein de la Chambre.

Avis aux apathiques. — Dans la séance du 30 mars du congrès socialiste de Roubaix, le citoyen Guesde a prononcé une phrase qui ne saurait être trop reproduite, car elle en dit à elle seule, plus que de longs discours : « Quand nos bataillons scolaires auront grandi « s'est écrié l'orateur collectiviste, alors notre « armée sera prête pour nous débarrasser « des capitalistes qui nous oppriment. »

Applaudissez donc encore, bons bourgeois républicains et libres-penseurs, aux grandes « réformes » des Ferry et des Paul Bert !

Népotisme. — On assure que le futur directeur de la Banque Tunisienne, dont la prochaine création a été si loyalement annoncée par M. Tirard, hier, à la Chambre des députés, n'est autre que M. Charles Ferry, député et frère de M. Jules Ferry, président du conseil.

Société de secours mutuels des ouvriers en soie. — La Société de secours mutuels des ouvriers en soie de Lyon a publié, ces jours derniers, son compte rendu de l'exercice 1883.

Disons de suite que cet exercice se solde par un excédent de 608 fr. 77 des recettes sur les dépenses, lesquels joints, au reliquat antérieur portent l'avoir de notre Société au 31 décembre 1883, à 324,502 fr. 43, en y ajoutant le fonds de réserve de la caisse spéciale de retraites, à la même date, forment un avoir général de 783,315 fr. 79.

Cette Société doit ce succès toujours croissant à deux choses : 1^o le dévouement et l'expérience des administrateurs secondés par les soins du comptable ; 2^o les largesses de la Chambre de commerce.

Dans un de nos prochains numéros nous aurons aussi à faire l'historique de nos sociétés de secours mutuels et nous appellerons principalement l'attention de la classe ouvrière sur les bienfaits de la mutualité et la nécessité pour tous, de donner à ces associations le plus large développement, le concours le plus actif, le patronage indispensable de tous ceux qui possèdent.

Dans cette voie seulement, et guidés par le sentiment chrétien, nous trouverons la vraie solution de la question sociale.

Rome, Jérusalem. — Heureux sont ceux auxquels une position indépendante et une fortune assurée, permettent de s'unir au pèlerinage, qui doit visiter, ce printemps, les lieux témoins de la vie de Jésus-Christ, des grands mystères de la Religion, et aussi la Ville Éternelle, pleine encore des grandeurs de la Religion.

Pour nous qui n'avons pas le bonheur de nous joindre aux pèlerins, il nous est encore permis de visiter les plans de ces deux villes : Jérusalem et Rome, plans en relief, exposés actuellement, place Saint-Nizier, 6, au rez-de-chaussée.

Pendant ces fêtes de la Passion, nous on-

geons donc vivement nos lecteurs à aller visiter le travail entrepris par M. Couadeau, œuvre qui mérite toutes les sympathies.

Pour les hommes de science et d'étude, l'œuvre de M. Couadeau est une occasion unique de faire, sans se déplacer, un intéressant et pieux voyage à travers les merveilles de Rome et les souvenirs de Jérusalem.

Communication. — La réunion privée (soirée musicale) pour laquelle M. Brac de la Perrière avait lancé des cartes d'invitation, et qui devait avoir lieu le 3 avril, a été renvoyée au jeudi 24 avril, toujours au même endroit, quai Saint-Antoine, 30, théâtre du Gymnase.

Facultés catholiques. — Hier vendredi 4 avril, à 8 heures du soir, M. l'abbé Jaugey, professeur à l'école supérieure de théologie, a fait une conférence qui avait pour titre : *L'intérêt de l'argent et la doctrine catholique.*

C'était la dernière des conférences du vendredi soir, pour la présente année scolaire.

— Les conférences de M. l'abbé Ducros sur l'Époque de la pierre polie ne reprendront qu'après Pâques.

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Carimale, Curé de Saint-Forgeux-Lespinasse, a été nommé Curé de Saint-Charles de Serin, à Lyon.

M. Grimaud, Curé de Noailly, a été nommé Curé de Saint-Jean-Soleymieux.

DÉCÈS

† M. Roffat, ancien Curé de Chambéon, est décédé le 20 mars, dans sa soixante-dix-neuvième année.

† M. Laverrière, Chanoine titulaire de la Primatiale, est décédé le 30 mars, dans sa cinquante-sixième année.

A L'ŒUVRE

Nos lecteurs savent, à n'en pas douter, que dimanche dernier, une réunion royaliste importante avait lieu à la Croix-Rousse. Chose remarquable, cette assemblée qui ne comptait pas moins de 700 personnes, était composée uniquement d'ouvriers et de quelques patrons.

Nous savons et de bonne source, que tous ne partageaient pas nos idées politiques, et cependant nous avons pu constater par les applaudissements unanimes, prodigués aux différents orateurs, que nous étions absolument d'accord sur le terrain des élections municipales.

Et comment, en effet, ne pas être d'accord quand il s'agit de savoir si, oui ou non, un conseil municipal a le droit d'imposer à une population dont l'immense majorité est catholique, des écoles où l'on apprend à l'enfant à blasphémer le nom qu'invoque son père; s'il a le droit de soutenir ces écoles, de parti pris, avec l'argent des contribuables, malgré la volonté clairement manifestée de ceux-ci, malgré les protestations d'une grande partie de la presse de notre ville, et contre toute justice! s'il a le droit de dépenser à cette laïcisation inique des sommes dix fois plus considérables que celles qui furent autrefois accordées aux congréganistes, lorsqu'ils tenaient les mêmes écoles!

Comment ne pas être d'accord pour jeter à la porte ce conseil municipal, composé de sectaires ou d'incapables, quand on sait qu'il a accepté en principe la laïcisation des hôpitaux et que cette mesure serait un fait accompli, n'était la crainte de soulever enfin les indignations de la masse indifférente des conservateurs, à la veille des élections!

La réunion de dimanche a souligné de ses éclats de rire et de ses applaudissements les paroles d'un des orateurs, racontant qu'une somme de 80,000 fr. pour frais de balais scolaires, était inscrite au budget municipal; qu'aurait-elle dit, si on lui eût appris qu'une somme de 60,000 fr. était inscrite au même budget pour le traitement des *inspecteurs des vidanges*, dont les fonctions n'existent plus, depuis que la ville a traité à forfait avec la Compagnie des vidanges?

Qu'eût-elle dit encore si on lui avait rappelé qu'un des adjoints, féroce partisan de l'instruction laïque et gratuite, était, en effet, logé et chauffé gratuitement à l'asile municipal que dirige sa femme, rue de Dijon, n° 1?

Qu'un autre, bien connu de nos édiles, a fait placer à la tête de l'École supérieure des filles, rue Sainte-Catherine, sa femme, qui avait elle-même pris pour adjointe la fille d'un adjoint, mais d'un adjoint au maire de Lyon, Mlle Dépeignes? (Tous adjoints dans cette famille!)

Elle eût pensé une fois de plus, que c'est une œuvre de haute moralisation et d'assainissement public, que de se débarrasser de ce conseil mu-

nicipal transformé en société de secours mutuel, aux dépens des contribuables, que de balayer tous ces balayeurs laïques et d'envoyer ces inspecteurs sans emploi et qui coûtent si cher, faire l'inspection des pavés de Vénissieux!

Mais au-dessus de toutes ces questions d'ordre budgétaire, il en est une autre qui frappe l'esprit des plus sceptiques et remue l'âme des plus indifférents, c'est la question des écoles. Eh bien! il faut avoir le courage de le dire, les ressources dues à la charité des fidèles, et qui font vivre ces écoles, diminuent toutes les semaines et tout fait prévoir qu'elles diminueront encore, de sorte qu'on peut affirmer que si le conseil municipal ou le gouvernement ne sont pas bientôt changés, il faudra fermer ces écoles pour lesquelles nous nous saignons aux quatre veines depuis cinq ans.

Il est superflu d'insister auprès de nos lecteurs, sur les résultats épouvantables d'un tel événement; qu'il nous suffise d'en tirer la conclusion actuelle et pratique.

C'est qu'il faut à tout prix faire de bonnes élections municipales; c'est qu'il faut à tout prix, persuader aux *conservateurs*, que tous ce qu'ils ont fait jusqu'à ce jour pour les Ecoles libres: l'argent qu'ils ont versé à pleines mains, les ventes qu'ils ont organisées, et avec quel zèle, les conférences qu'ils ont données, sans ménager leurs peines: tout cela sera perdu, comme est perdue pour le navire qui sombre la cargaison que l'équipage avait jeté à la mer, espérant la sauver.

Donc, bourgeois et artisans, riches et pauvres, qui vous prétendez hommes religieux et d'ordre, et dissimulez mal votre apathie ou votre égoïsme, sous la pâle épithète de *conservateurs*, si vous avez encore quelque souci de l'âme de vos enfants, de l'âme des enfants de la France, de la dignité de votre ville, de l'honneur de votre cité et de votre pays, de la liberté de vos consciences, de la sécurité de votre bourse et de la tranquillité de vos rues.

Si vous pensez qu'il y a eu, jusqu'à présent, assez de gaspillages et de désordres dans vos finances, que vous avez subi assez longtemps le joug franc-maçonique des jacobins et des incapables qui sont à la tête de votre cité; s'il vous reste encore au cœur quelques-unes de ces nobles ardeurs d'autrefois, qui ont pu sauver notre patrie aux époques les plus critiques de son histoire, debout et au travail pour les prochaines élections,

Imitez ces braves tisseurs de la Croix-Rousse, qui, le dimanche, sacrifient une partie de campagne, à une réunion électorale, et, le soir, dans la semaine, oubliant qu'ils ont travaillé pendant dix heures à leur rude métier, pour se réunir encore, préparer des listes, écrire des convocations, faire en un mot toute la besogne, dont vous autres riches et bourgeois, n'avez jamais voulu leur donner l'exemple.

Demandez, informez-vous, des comités sont formés dans les arrondissements; ils font appel à toutes les bonnes volontés des gens honnêtes; apportez-leur enfin le concours tardif de votre intelligence, de votre influence, de votre argent. Encore une fois, agissez; il y va de vos intérêts les plus sacrés; à l'heure qu'il est, l'inaction est un crime, l'indifférence une folie.

A ceux qui, malgré tout, persisteront dans leur égoïsme honteux ou leur imbécile tranquillité, je souhaite en terminant et du fond du cœur, de ne trouver un jour, pour finir leur vie inutile et bête, d'autre alternative, que la corde ou Charenton.

Henri MAREUIL.

Le Service de trois ans

Il semble que nos braves députés ne savent plus qu'inventer pour ruiner la France. Voici que cette fameuse loi des trois ans revient sur le tapis et chance de passer. Trois ans de service obligatoire pour tous, sans exception; mais c'est la ruine de l'industrie, de l'instruction, de toutes les carrières libérales!

Prenons un jeune homme se destinant à une industrie qui demande des connaissances spéciales et sérieuses. Il a vingt ans. C'est juste le moment de commencer vraiment sa carrière. Aujourd'hui on lui dit: Vous attendrez encore un an et vous ne commencerez votre travail qu'à vingt-un ans. C'est déjà passablement malencontreux; mais enfin, un an passe si vite; notre jeune homme en prend son parti. Maintenant voilà qu'on veut le retarder trois ans, le faire vivre trois ans de cette vie de caserne que nous n'essayons pas même de caractériser, et après on lui dira: Faites ce que vous voulez dorénavant, vous êtes libre, allez-vous en! Je suis libre, c'est vrai, répondra notre jeune soldat, mais j'ai vingt-trois ans, et je n'ai encore rien fait. Il est vrai que je me suis un

peu habitué à la paresse, peut-être à quelque chose de mieux encore, pendant ces trois ans que je viens de passer à l'armée, mais ce sont toutes choses qui rapportent peu.

Si le service de trois ans est fatal à l'industrie, que sera-t-il donc à l'instruction? Voulez-vous bien me dire combien vous trouverez de jeunes gens qui aient la bonne volonté, je vais plus loin, car j'aime à dire les choses crûment, qui soient capables d'entreprendre des études aussi arides, aussi abstraites, aussi difficiles, aussi ardues, et aussi longues que celles des lettres, après trois ans de vie matérielle, et on ne peut moins intelligente, sous les ordres d'un *pioustre* quelconque qui ne voit rien au delà de sa théorie! Ah! c'est dans les casernes que vous voulez former des industriels, des instituteurs, des professeurs, des magistrats! Eh bien, essayez du système, et vous m'en direz des nouvelles.

Comment? N'est-ce pas déjà assez que dans un siècle qui se dit civilisé, nous ayons des centaines de milliers d'hommes continuellement sous les armes, et qui passent leur existence à faire *gauche* et *droite* du matin au soir? N'est-ce pas assez que l'Europe entière ne paraisse d'un bout à l'autre qu'un camp hérissé de bayonnettes et de canons? N'est-ce pas assez que les carrières productives soient déjà négligées pour grossir indéfiniment des armées qui envahissent tout et ne produisent rien? vous voulez donc, peu à peu, nous ramener à l'état sauvage des Huns qui vivaient à cheval, la lance au poing, n'ayant nul souci de l'agriculture, mais volant de contrées en contrées, à mesure qu'ils les avaient épuisées et ravagées? L'agriculture est déjà négligée, et vous voulez tuer l'industrie et l'instruction. Quelle aberration incroyable!

Vous aurez beau faire, la France est avant tout un peuple artistique et littéraire; c'est d'elle que sont parties presque toutes les idées qui ont remué le monde depuis quatre siècles. C'est là vraiment sa gloire. La France peut et doit régner sur le monde entier par l'intelligence, c'est son rôle véritable. Et c'est cette gloire et c'est ce rôle que vous voulez lui arracher!

Voyons donc au moins à quoi serviront ces sacrifices inouïs? A quoi? A rien! Et ici je reproduis l'opinion des juges compétents en la matière: on ne peut pas faire un vrai soldat en trois ans. Avec le service des trois ans nous aurons une masse d'hommes qui sauront monter la garde et faire l'exercice, pas un troupière, dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire un de ces hommes habitués à la fatigue et qui ne craint ni les marches, ni les veilles, ni le froid, ni la chaleur. En un mot, nous n'aurons pas d'armée! Il en est même qui estiment, et je suis loin de les contredire, qu'il n'y a de véritable soldat que le soldat de profession, c'est-à-dire celui qui volontairement a fait du service son métier et sa vie. Plus nous nous éloignons de ce type, plus nous tombons dans l'erreur. A ce compte-là, il faut avouer que nous courons à la ruine de l'armée!

Mais alors quel motif assez puissant, assez impérieux a pu pousser quelques députés à vouloir plaider cette cause détestable devant la Chambre. Quel motif? Vous me demandez quel motif? O naïveté! Mais.... la haine du clérical, et voilà tout!

Qu'est ce que ça leur fait donc à ces gens-là de ruiner le commerce, l'industrie, la science, les arts, la France, s'ils peuvent nuire à la religion? Qu'est-ce que ça leur fait donc de briser la carrière de milliers de jeunes gens, si par la même loi, ils frappent aussi quelques centaines de cléricaux?

Vous me demandez pourquoi l'on veut faire passer la fameuse loi des trois ans, en dépit de ses épouvantables conséquences?

Mais c'est qu'elle oblige au service militaire tous les séminaristes. Voilà tout. Or, voulez-vous bien prendre la peine de compter combien vous trouverez — étant donné le haut idéal, la grande poésie et la rigide moralité de la caserne — combien vous trouverez de jeunes gens qui après trois ans de la vie de troupière veulent encore se consacrer à Dieu, à Dieu qu'on défend d'adorer dans l'armée!

Allez donc! Que sert-il de dissimuler encore. Jetez donc le masque une fois pour toutes, comme quelques-uns de vous l'ont déjà fait, et proclamez bien haut que vous êtes tous pris de cette épouvantable et inqualifiable maladie qu'on a spirituellement appelé le *delirium jesuiticum*.

Oui, c'est le *delirium jesuiticum* qui vous enflamme et vous fait perdre la tête, mais soyez tranquilles c'est une maladie mortelle, et le jour n'est pas loin, que le peuple épouvanté de votre folie, et revenant au bon sens et à la saine raison, vous étoufferez dans un dernier accès de votre hideuse maladie. Ainsi soit-il. AUGUSTIN REMY.

Les Unions de la Paix

Dimanche dernier, à 2 heures, les Unions de la Paix sociale de la région de l'est tenaient leur séance annuelle dans les salons du restaurant Maderni, place de la Bourse.

M. Henry Beaune, ancien procureur général à la Cour de Lyon, présidait la réunion.

Après quelques paroles de bienvenue aux deux délégués de Paris, MM. Michel et Delaire, M. le Président, dans un chaleureux et éloquent discours, constate l'extension déjà prise par les Unions de la Paix sociale. Elles ne comptaient d'abord que quelques hommes dévoués, qui, à l'exemple de M. Leplay, cherchaient par l'observation des phénomènes sociaux, à dégager les vérités fondamentales nécessaires à une organisation stable de la famille et de la société. Aujourd'hui le chiffre de leurs membres se monte à plusieurs milliers, et une revue périodique, la réforme sociale, propage partout leurs doctrines.

En terminant, l'orateur dit qu'il manque à notre société moderne deux choses: le respect et la force. Les corps sont amollis, en même temps que les âmes perdent avec leur virilité tout sentiment de l'autorité. Pour recouvrer ces deux qualités essentielles, il faut s'adresser au Dieu fort.

La parole est ensuite donnée à M. Albert Gros qui rend compte de sa visite à l'usine métallurgique de M. Satre.

L'usine Satre est installée dans des conditions hygiéniques exceptionnelles. Grâce à des précautions habilement prises, les accidents si fréquents dans certaines industries, y sont extrêmement rares. Les salaires y sont relativement élevés, car la journée du moindre manoeuvre est d'au moins 3 fr. 85 ou 4 fr.

La maison Satre n'a pas admis la participation des ouvriers aux bénéfices, et préfère secourir individuellement l'ouvrier malheureux ou momentanément dans le besoin.

M. Satre et M. de Laffarge, du Teil, donnent d'intéressants détails sur la façon dont ils ont établi dans leurs usines ou du moins à proximité des logements ouvriers. Les ouvriers se les disputent et, de fait, ils apportent une amélioration considérable dans la vie matérielle et morale de la famille.

M. Gairal fait le récit de sa visite aux ateliers d'apprentissage de M. l'abbé Boisard qui a réuni une vingtaine de jeunes gens dans ses ateliers, où il leur apprend la cordonnerie, la menuiserie et l'ébénisterie. Il paraît que les résultats obtenus sont vraiment merveilleux, grâce à l'habile direction de l'abbé Boisard.

L'ordre du jour appelait enfin un rapport de M. Langeron sur les moyens de former de bons contre-maîtres. Le rapporteur croit que le recrutement doit s'en faire dans les écoles établies dans les grands centres industriels et qui doivent être pour cela améliorées et heureusement utilisées.

Il répond ensuite à quelques objections qui pourraient être faites contre les écoles professionnelles et cite comme modèle l'école la Salle fondée à Lyon par le frère Pygmalion et M. l'abbé Pain, et où sont données avec le même soin aux jeunes gens l'éducation religieuse et l'enseignement professionnel. La création de pareilles écoles répond à une véritable nécessité sociale.

Après M. Langeron, M. Jules Michel, ingénieur en chef de la traction à la Compagnie P. L. M., et M. Delaire secrétaire général des Unions de la Paix sociale, tous deux délégués de Paris, prononcent d'excellents discours. M. Michel émet le vœu que des membres des Unions écrivent des monographies de communes, en recherchant quelle peut être la meilleure constitution communale, dans quelle mesure les dépenses sont utiles, etc. Il souhaite aussi que la liberté du repos dominical soit partout respectée.

M. Delaire, après avoir constaté que ce qui frappe aujourd'hui les yeux d'un observateur attentif, c'est le désarroi des idées, dit que ce désarroi se traduit dans les mœurs et les institutions.

Il faut continuer l'œuvre de M. Le Play, car les faits sociaux changent sans cesse, et les observations d'il y a quelques années peuvent ne plus correspondre exactement à la situation actuelle. Il faut tâcher de développer l'action des Unions, et faire de la propagande par tous les moyens possibles.

Le soir, à 7 heures, un banquet réunissait dans les salons Maderni les membres des Unions de la paix sociale.

MM. Beaune, Delaire et de Laffarge ont porté des toasts fort applaudis.

Espérons que l'année prochaine la réunion sera plus nombreuse encore, et que chacun reviendra avec une ample moisson d'observations intéressantes et de travaux accomplis.

La Lutte par la Presse

L'heure de la lutte est plus que jamais urgente. La France succombe sous l'oppression de lois et de mesures gouvernementales qu'une passion politique haineuse et antireligieuse peut seule expliquer.

La force brutale règne et gouverne. C'est en effet à coup de votes que les députés, sous le nom de majorité, prouvent leur aptitude de législateurs. Toute disposition législative proposée par les hommes sensés, afin d'atténuer le mal que ces lois favorisent, n'est pas même étudiée.

Les lois scolaires nouvelles sont surtout le fléau déchaîné contre la société par le *servum pecus* embrigadé au service des sectes gouvernementales de la République.

Le patriotisme pour nos législateurs est un vain mot. Combien parmi ces prétendus républicains en peut-on compter qui ont pratiqué le patriotisme au moment de nos malheurs. En servant leur intérêt privé, leur sécurité personnelle, la conservation de leur bien-être, ils ont laissé, pour la plupart, aux hommes contre lesquels ils manifestent toute leur haine le sacrifice de leur sang. Mais ces hommes ne sont que des réactionnaires et des cléricaux.

Eh bien, ces cléricaux ou plutôt ces catholiques d'un côté, de l'autre les radicaux laïques, tels sont les deux termes de la politique de l'avenir.

C'est, à cette heure, afin d'assurer le monopole de leur politique antisociale que nos oppresseurs s'en prennent à l'enfance. Ils voient déjà, à la disposition d'un gouvernement à leur image, les jeunes générations qu'ils auront fait marquer au signe de la bête, en les élevant d'après les principes de l'athéisme et du matérialisme, dans l'ignorance de toute croyance spiritualiste et moralisatrice.

Afin de mieux assurer le succès de leur entreprise, les ennemis de l'intérieur commencent par s'assurer de la caisse; car ils ont un point de ressemblance avec les ennemis du dehors : la rapacité financière.

Si le peuple français ne comprend pas à quel point il est exploité, spolié dans ses intérêts moraux et dans sa bourse, il est incapable d'apprécier le sort qu'on lui prépare. Qu'il se résigne donc à abandonner son foyer et son champ à ces nouveaux barbares qui le ruinent et veulent abrutir la nation. Il est des hommes qui comprennent ces maux, si aggravés chaque jour, et qui le disent bien haut. Au nombre de ces vaillants lutteurs, un écrivain, ancien magistrat, vient de publier un petit pamphlet intitulé : *Pétition des pères de famille à la Chambre des députés*.

Dans cet écrit, que certainement la majorité des élus du suffrage universel ne prendrait pas en considération sont condensées avec verve et énergie de pensée et de style, toutes les vérités qui démontrent la situation désastreuse de la France, surtout en ce qui touche l'instruction publique. La lecture de cet écrit ne saurait être trop recommandée.

Les publications de ce genre ne sauraient aussi être trop multipliées et propagées. Sous un petit volume, elles peuvent circuler utilement, car, s'il est encore des incrédules ou des indifférents au sujet des violences morales que subissent les jeunes générations dans leur foi, dans leur conscience, dans leur liberté, ces cris d'alarme répétés, finiront peut-être, dans l'intérêt du salut social, par raviver les sentiments traditionnels de la France pour sa vraie liberté et pour sa grandeur. L. DUCURTYL.

L'ouvrage est en vente chez les principaux libraires, au prix de 10 centimes l'exemplaire, et de 5 centimes pour dix et au-dessus.

Testament d'un Homme de Bien

M. Jacques-Joseph Harmel, fondateur de la célèbre filature du Val-des-Bois, père de l'orateur dont la parole ardente a si souvent stimulé le zèle des industriels dans les Congrès catholiques, vient de mourir. Sa vie a été remplie de bonnes œuvres, et sa charité était si connue que les ouvriers l'avaient surnommé le *bon père*.

On a dit avec raison qu'il a été vraiment le Christophe Colomb des œuvres de l'usine, et cela à une époque où l'idée de la responsabilité morale du patron vis-à-vis de l'âme de ses ouvriers n'était pas encore née.

Parmi les enseignements admirables que contient son testament, il en est un précieux entre tous, dans ce temps où le luxe semble être devenu le but de la vie du plus grand nombre :

« Mes chers enfants, gardez précieusement l'héritage de simplicité que je vous ai laissé. Le luxe ruine les familles, souvent les désunit

et offense Dieu. Ne prenez donc pas exemple sur les personnes du monde, pour lesquelles le succès est le commencement d'une vie d'ostentation, où leur vanité cherche une vaine satisfaction. Que le ton de votre maison et de vos habitudes soit simple et toujours bien au-dessous de votre position. Qu'il règne dans votre vie et dans votre ameublement une certaine austérité qui sied mieux à des chrétiens. Je ne saurais trop insister sur ce point. En agissant ainsi, vous habituerez vos enfants à cette vie simple qui est la garantie des bonnes mœurs et de la prospérité. Les enfants imitent tout ce qu'ils voient, et, si les parents vivent dans la simplicité, ils les imitent.

« Dans notre temps, le luxe est une pente qui nous entraîne, même à notre insu. C'est un courant d'idées, une atmosphère qu'on respire, dont on se pénètre petit à petit. Tout, dans le monde, nous prêche le luxe et nous y porte : on en a presque fait une vertu. Aussi, mes chers enfants, je veux que vous vous raidissiez contre ce courant funeste, et vous aurez la mesure de votre simplicité, si ce monde trouve que vous êtes trop simples. En agissant ainsi, vous serez toujours dans l'aisance, vos enfants contracteront de meilleures habitudes, et vous n'oublierez pas les pauvres. »

L'Armée du Salut

Comme l'indique son nom, cette secte est organisée en forme d'armée; elle en a le costume et la dénomination des grades : capitaine, lieutenant, sergent, soldat. L'uniforme consiste en un vêtement simple et uni de couleur bleu foncé, orné d'un passepoil et de la lettre S au collet. M. Booth, l'organisateur et directeur de l'armée, porte le nom de maréchal, M^{me} Booth, actuellement à Nîmes, porte également le nom de maréchale.

Les officiers d'état-major, au nombre de 38 forment le Conseil suprême de l'œuvre, au quartier général à Londres; et à ce quartier général se trouvent : les caisses, les livres, la comptabilité entière de l'armée.

Les officiers au nombre de 350, sont chargés des diverses stations et ont sous leurs ordres des sergents et des soldats. L'officier est à la tête d'une station comme un curé à la tête de sa paroisse.

L'administration de l'armée paye à ses officiers et sergents le local des réunions, le loyer particulier et la nourriture. A part cet argent destiné à ces frais, il n'est donné aucune rémunération particulière.

Les chefs de corps contrôlent à époque fixe les comptes et les dépenses, de plus, les officiers d'état-major sont fréquemment envoyés pour examiner la tenue des comptabilités locales. Il s'exerce donc sur toutes les dépenses de l'armée un contrôle constant.

L'armée du salut possède deux maisons d'instruction pour les femmes et les hommes qui se destinent à l'œuvre qu'elle poursuit. Ces maisons ne peuvent contenir que 70 aspirants, mais elles vont être agrandies et pourront en contenir le double.

Quel est maintenant le plan de guerre de cette armée? Je ne saurais mieux faire que de copier textuellement les ordres de M. Booth à ses capitaines et officiers :

« 1° Tenir des réunions publiques de prédication, de prière et de chant, conformément aux mœurs et aux lois du pays où l'armée est amenée par Dieu à faire la guerre à Satan et au péché;

« 2° Visiter les cafés, les cabarets, les prisons, les maisons particulières, parlant, exhortant et priant avec tous ceux qui veulent se laisser atteindre;

« 3° Tenir des réunions dans les théâtres, salles de concerts, casinos et autres lieux, où s'assemblent d'ordinaire les gens qui préfèrent le plaisir du monde à l'amour de Dieu;

« 4° Employer dans la prédication le langage habituel des auditeurs, c'est-à-dire celui de leurs rapports journaliers, et, pour le chant, des airs populaires connus et aimés par ceux qui les chantent;

« 5° Tâcher d'attirer les gens aux réunions par tous les moyens autorisés par la doctrine de Dieu et les lois des hommes, quel qu'extraordinaire que ces moyens puissent paraître;

« 6° Pousser chaque converti à devenir immédiatement un serviteur fervent de Dieu et un témoin de son amour devant les hommes. »

Quels résultats ont obtenu ces prédications et ces propagandes? Là est le point obscur. Je sais bien que dans quelques villes, Genève entre autre, des échauffourées ont fait à l'armée une bruyante réclame, mais je doute qu'elle soit arrivée à un résultat aussi grand qu'elle le prétend. Elle a principalement réussi dans les pays protestants, cela se comprend; il en serait de même en France s'il s'établissait des missions catholiques permanentes. J'ai assisté un soir à une des réunions de Valence et, certes

la foule n'encombra point la salle; une vingtaine de personnes, dont beaucoup de simples curieux, composaient toute l'assistance. D'ailleurs, ces séances sont froides et ennuyeuses comme toute séance protestante. Rien qui émeut et entraîne, rien qui parle au cœur ou à l'imagination.

Nous devons cependant rendre hommage au zèle de cette armée, nous devons admirer son énergie et son courage. L'ardeur de ces soldats qui, continuellement sont sur la brèche, sans défaillir, luttant contre l'indifférence des uns, les railleries des autres, pour prêcher, sinon hélas, la vraie religion, une religion du moins, qui vaut mieux encore que l'indifférence du libre-penseur ou l'arrogance de l'athéisme, cette ardeur doit être pour nous un exemple. Imitons ces gens-là. Quel bien nous ferions, si nous apportions à répandre la vérité, le même zèle et la même persévérance. J. DUCHATEL.

Mystères de la Passion

Ami lecteur, s'il est un temps qui convie aux pensées sérieuses, c'est assurément le saint temps du Carême. Partout, lorsqu'aux approches de la Semaine-Sainte, l'église voile ses croix et dépouille ses autels. Ces signes de douleurs rappellent un drame poignant; ce voile violet du crucifix cache un sang qui coule encore pour l'humanité. Dix-huit siècles se sont écoulés depuis ce jour de deuil et de délivrance, et pourtant, l'homme, tout en se disant sceptique et trahissant malgré lui au souvenir du supplice de l'Homme-Dieu. Il se sent invinciblement attiré vers cette Croix sanglante et voudrait, bien qu'en tremblant, gravir ce rude Chemin du Calvaire et aller y contempler le Rédempteur. C'est de ce sentiment, encore aujourd'hui, si profond et si intime que sont nées au moyen âge les représentations de la Passion.

L'Europe chrétienne, soulevée tout entière par la voix éloquente de Pierre l'Hermitte, était allée sous la bannière de la France, délivrer Jérusalem et la Judée et bientôt la Ville Sainte, reconquise par l'épée des croisés francs, portait haut sur ses tours et ses églises le signe d'or de la Croix. Mais, ceux qui revenaient de ce lointain Orient racontaient à leurs compatriotes leurs luttes et leurs souffrances, et surtout leur émotion à la vue de Jérusalem, leurs pleurs en suivant le Chemin de la Croix. Et l'Europe, chrétienne et guerrière, s'enthousiasmait pour le Christ libérateur de la terre, pour le Christ qui aime les Francs.

Aussi, un sentiment de foi unanime fit naître, dans notre belle France, les représentations du drame émouvant de la Passion. On vit, dans nos sveltes églises gothiques, sous leurs voûtes hardies portées par une forêt de colonnes, les foules se presser silencieuses et croyantes elles se croyaient transportées au ciel, lorsque les mystères de notre sainte religion se déroulaient à leurs yeux étonnés et ravies.

C'était l'ange, aux blanches ailes, qui annonçait à Marie ses douleurs et ses joies; puis la crèche; les beaux rois Mages, tout brillants d'or; les anges et les bergers, qui chantaient si bien qu'on ne chantait pas mieux, pensaient-ils, en Paradis.

Mais bientôt, à ces scènes ravissantes et joyeuses, s'en mêlaient d'autres plus tragiques et plus troublantes. C'était la sainte Vierge dont le cœur se déchirait en pensant au martyr de son Fils Bien-Aimé. C'était la scène des adieux, alors que Jésus abandonnait la maison maternelle pour aller accomplir la volonté de son père des cieux. Enfin venaient les supplices de la Passion. Le Christ arrêté et enchaîné par une troupe de scélérats. Le Prétoire, où des réponses, vraiment divines, terrassaient les juges prévaricateurs et confondaient les faux témoins. Puis, au milieu des sanglots de la foule on apportait la croix, et bientôt le Libérateur apparaissait entre la terre et les cieux; de ses lèvres, à demi fermées, par la mort, tombait cette parole sublime : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Et la foule s'écoulaient silencieusement résignée; elle méditait la douce et consolante parole du Christ qui demandait à Dieu, son père, le pardon pour ses bourreaux. C'est ainsi, qu'en ses temps troublés, l'Eglise apportait au monde l'exemple parfait de ce qu'il souhaite le plus : la charité, le pardon et la paix. Et c'est sous cette bienfaisante influence qu'a grandi le moyen âge, époque de lutte et de foi, où le monde moderne plonge, plus qu'il ne veut le dire, de profondes racines.

C'est ce beau spectacle, si édifiant et si touchant, que M. l'abbé Dubois, secondé admirablement par le pasteur de sa paroisse et ses vénérés collègues, veut bien nous offrir. Ce qui fut, pour notre France au moyen âge, une source abondante de foi, de charité et de paix, le sera encore pour nous, qui vivons à une époque troublée et inquiète. Nous avons besoin de revoir, et de plus près, le Christ mourant pour nous, voilà pourquoi nous disons à M. l'abbé Dubois et surtout à ses dévoués collaborateurs : Courage et espérance. JOSEPH VÉRY.

CHARITÉ LUCRATIVE.—On sait que la Loterie Tunisienne a pour but la création, dans notre nouvelle colonie française, d'écoles, d'hôpitaux et d'établissements d'utilité publique. Chaque personne qui prend un billet d'un franc à cette loterie coopère donc à cette bonne œuvre, en même temps qu'elle court les chances de gagner un des cinq gros lots de 100,000 fr. ou un des autres lots, qui sont nombreux. Faire à la fois une bonne action et une bonne affaire, cela se voit si rarement que nous engageons nos lecteurs à en profiter.

La Grande Maison de Deuil
DU
SABLIER
actuellement, rue de la République, 17, en face de la Banque de France, a reçu tous ses assortiments de printemps en Tissus légers, Costumes, Lingerie, Modes, Fantaisies, Confections, etc.

La Maison de France

Par AMÉDÉE de CÉSENA.

Notice historique, in-12, de 48 pages, avec un portrait photographié d'après nature, de **Monseigneur le comte de Paris**.

Déjà nous avons annoncé cette brochure que nous recommandons vivement à nos lecteurs. Destinée à la propagande, pleine d'intérêt et d'à-propos, nous croyons cette plaquette indispensable à tous ceux qu'intéresse le retour de la France à ses vieilles traditions monarchiques.

Nous en avons fait venir un certain nombre d'exemplaires pour en faciliter l'acquisition à nos lecteurs, et nous la remettons à titre de prime, à tout nouvel abonné.

Les lots de la Loterie des Arts décoratifs gagnés au tirage du 15 janvier ont été payés à vue en bons billets de banque et non en nature comme cela a lieu dans d'autres loteries.

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et C^{ie}, 28, rue Confort, au 2^{me}.
Tous les jours de 1 h. à 4 h.
Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

FER BRAVAIS

Anémie. Pâles couleurs. Appauvrissement du sang
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

HISTOIRE D'UN PANTALON

Nous lisons dans le *Lloyd Weekly* numéro du 12 juillet 1883, une histoire très curieuse; il s'agit d'un pantalon mis au Mont-de-Piété pour acheter un médicament, c'est un trait de mœurs! Les adresses y sont tout au long. James Francis Thomas demeure à Pontnewynydd, près Pontypool Monmouthshire. Il est âgé de 23 ans, demeure avec sa mère qui est veuve. Il y a onze ans, enfant encore, il alla travailler dans une houillère comme mineur afin d'aider sa mère à élever sa jeune famille. Mais bientôt la santé du pauvre enfant s'altéra et comme les besoins de sa famille l'exigeaient, il continua à descendre dans les fosses, quoique toujours souffrant des suites d'indigestion, son indisposition avait pris la forme d'un asthme d'un caractère obstiné et tellement persistant que l'enfant ne pouvait rester couché. Travaillant tout le jour, se reposant tant bien que mal la nuit sur un fauteuil, sa constitution s'en ressentit forcément, chaque année sa santé déperissait jusqu'à ce que vissent les rhumatismes et leurs terribles douleurs. Une articulation après l'autre s'enfla au point qu'il dut cesser de travailler, c'est en cette triste position que l'enfant devenu jeune homme dut rester chez lui deux longues années, endurant toutes les souffrances possibles. Plusieurs médecins furent appelés, près du jeune malade, mais sans succès, il allait de mal en pis. Dans l'espoir d'obtenir quelque soulagement, sa mère demanda une consultation. Les médecins déclarèrent qu'il y avait une affection organique du cœur, d'un caractère fatal et à laquelle les secours médicaux ne pouvaient apporter aucun soulagement. On abandonna le malade. Ces années de traitement avaient épuisé les petites économies de la mère, ses ressources ne suffisaient même plus pour subvenir aux nécessités de la vie; mais une bonne mère ne désespère jamais. Elle avait une lueur d'espoir. Quelqu'un lui avait parlé d'un remède qui avait opéré tant de cures, même aussi désespérées que celle désirée; la mère n'y tint plus et voulut avoir ce remède. Comment se le procurer? Là était le difficile, leurs ressources étaient épuisées.

Le jeune homme avait un nouveau pantalon qu'il avait été trop malade pour porter et la bonne mère se dit : « Si l'enfant doit mourir, il n'en aura plus besoin et je puis bien le risquer pour tenter de sauver sa vie. » Mais chose extraordinaire, les bouteilles achetées chez le pharmacien de Pontypool, avec l'argent obtenu du Mont-de-Piété, amenèrent la guérison de ce cas désespéré et déclaré incurable. Il est aussi de toute justice de dire que si le pharmacien avait connu les besoins de cette famille infortunée, il lui aurait épargné cette visite au Mont-de-Piété. Il y a bientôt deux ans que ce fait s'est passé et le jeune James Francis Thomas n'a plus cessé de travailler dans les fosses, de gagner même un supplément de salaire par un travail supplémentaire. Evidemment il n'avait pas d'affection organique du cœur comme on le supposait. Les palpitations, les rhumatismes, l'asthme n'étaient que des symptômes de sa maladie véritable et cette maladie consistait dans une impureté de sang et le remède se trouve parfaitement adapté au mal. Les personnes qui désirent correspondre avec le jeune homme peuvent lui écrire à l'adresse ci-dessus et il s'empressera de les renseigner sur les propriétés curatives de la tisane américaine des Shakers préparation qui avait amené cette guérison presque miraculeuse.

Prix : 4 fr. 50 la bouteille; se trouve dans toutes les bonnes pharmacies ou la brochure est délivrée gratuitement.

Dans le cas où les intestins ne seraient pas actifs, il faudrait prendre une ou deux pilules américaines des Shakers au moment de se mettre au lit, tandis que la tisane des Shakers devrait être prise trois fois par jour immédiatement après le repos.

In hoc signo vinces!

Catholiques, debout! La franc-maçonnerie Au suprême combat ose nous provoquer. Debout! car il est temps d'arracher la patrie Des mains de l'athéisme et de le démasquer.

Entendez-vous les cris de cette furibonde? Plus de temples, de Dieu, de orâtres et de croix: Ces sinistres appels épouvantent le monde, Déchainent contre nous les peuples et les rois.

Jamais aucun pays ne vit tant de scandales, D'odieuses attentats, de lâchetés, d'abus; Debout pour repousser ces hordes de Vandales, Dont les hideux projets ne se déguisent plus.

La France est mise à sac. Ses ressources immenses, Produits de ses labeurs vont à ses ennemis; Ils comptent la nuit leurs farouches vengeances, La perte de la foi, celle de leur pays.

Vont-ils parachever l'œuvre spoliatrice Être maître au foyer, nous courber sous leurs lois. Dieu ne le voudra pas; les apôtres du vice, Ne régneront jamais sur les fils de la Croix.

Les hommes et les temps ont assailli l'Église, Sans pouvoir arracher l'emblème rédempteur, Tous les assauts sont vains, l'impie s'épuise; La croix, toujours la croix domine sur l'erreur.

La croix, c'est le pouvoir qui brave les audaces, De tous ses ennemis, vermineux ou Titans; Elle plane, superbe au-dessus des menaces, Et s'avance, éternelle avant-garde du temps.

La croix domine tout, les temps et leur rudesse, Les humains et leurs lois, mais compte leurs méfaits Tantôt c'est le roseau qui plie et se redresse, Tantôt le cèdre altier qui ne fléchit jamais.

La croix, c'est le salut, l'union des familles, Le gardien fidèle autour de leurs berceaux, C'est le porte-bonheur des chastes jeunes filles, C'est l'étoile du brave et la paix des tombeaux.

Nous devons à la croix la France catholique, Des phalanges de rois, nos sciences, nos arts; Le bilan franc-maçon s'appelle république, Guillotine, terreur, la France aux Communistes.

Nous devons à la croix ces fertiles rivages, Où le missionnaire armé d'un crucifix Expose sa poitrine aux flèches des sauvages, Pour faire aimer le Dieu qu'adore son pays.

La croix, c'est le salut que l'Éternel accorde Aux peuples revenus de leurs aveuglements; C'est la nacelle au port, c'est la miséricorde, Dernier mot de la lutte et des affollements.

Allons donc à la croix, l'Église est en tristesse, Le Christ au Golgotha nous attend bras ouverts. Ses regards et son cœur débordent de tendresse, Nous n'avons qu'à prier pour qu'il brise nos fers.

France lève les yeux, dans un immense espace, La croix de Constantin apparaît au pays, Par elle tu vaincras la secte qui menace, La paix de ton Église et l'âme de tes fils.

STÉPHANE L'AVEUGLE.

BULLETIN FINANCIER

La spéculation continuant à s'abstenir, la grande préoccupation des banquiers est actuellement d'amadouer le comptant. Il faut, en effet, sous peine de fermer boutique, que celui-ci fasse ce que celle-là ne veut plus faire. Aussi ils le ménagent avec prudence et se contentent pour ne pas l'effaroucher, des plus légers bénéfices.

Les feuilles officieuses se mettent en campagne, parlent de confiance et de prospérité: « Le mal n'est pas aussi grand qu'on l'a dit — les capitaux sont abondants, les ressources de la France sont inépuisables. Du reste, nos ministres sont résolument entrés dans la voie des économies, etc... Encore un peu et ils soutiendront que la France n'a jamais été plus prospère, que Tirard est une perle et Ferry un grand homme! »

Nul plus que nous, ne désire le retour à la confiance et à la prospérité, mais malgré la meilleure volonté du monde, nous avons de la peine à croire à de pareils miracles. Le présent est trop sombre pour que l'avenir puisse sitôt devenir riant.

Mais grâce aux manœuvres dont nous venons de parler, les rentes et les obligations des diverses valeurs conservent une fermeté relative.

Le 3 0/0 nouveau a des tendances à se rapprocher du cours de 77 et le 4 1/2 de celui de 107.

La même fermeté se remarque sur les rentes étrangères. Les Consolidés sont à 102, le 4 0/0 (Espagne) 61,20 le 5 0/0 Russe à 90,50.

Mais les valeurs de crédit continuent à être faibles. La Banque de France à 4.940 perd plus de 100 fr. sur les cours précédents. La diminution des bénéfices et la baisse de l'escompte à Londres, font prévoir de mauvaises semaines. Cette baisse ne saurait étonner ceux qui ont suivi avec attention notre bulletin financier. Nous l'avions prévue et prédite avec preuves à l'appui.

Sur l'annonce d'un dividende de 60 fr., le Crédit Foncier est ferme à 1.250. Les bénéfices de l'exercice se sont élevés à 19.307.776, en augmentation de 1.890.000 sur 1882. Nous attendons le rapport de l'Assemblée pour juger de sa situation.

Les autres valeurs de Crédit sont toujours faibles et montrent peu de tendances à une prochaine amélioration. Le public continue à se tenir sur la réserve et nous croyons qu'il fait bien.

Chemins français et étrangers sans changement sensible sur la semaine précédente. Sauf pour le Nord-Espagne, les recettes ne s'améliorent pas.

Le Suez est indécis à 2.000. Les recettes de la dernière décade de mars, ont été sensiblement inférieures à celles de la période correspondante de 1883.

Le Panama, dont les travaux sont activement poussés, est ferme à 497.

Les valeurs de gaz font toujours preuve d'une fermeté remarquable. Sans les menaces continuelles de la lumière électrique, elles constitueraient un placement rémunérateur, assez sûr, et peu sujet aux variations. Le Gaz de Bordeaux vaut 1.200; le Gaz de Madrid 505; celui de Mulhouse 1.130; de Marseille 794 et la Compagnie parisienne 1.477.

D'après le rapport lu à la dernière Assemblée, l'Éden-Théâtre et la Grande Tuilerie de Bourgogne

sont loin d'être prospères. Dès à présent, si on ne se tire pas des embarras actuels, la liquidation est à prévoir. A notre avis, c'est ce qu'il y aurait de mieux à faire. Mais les actionnaires peuvent à peu près, porter le deuil du capital versé. L. R.

Jeux d'Esprit

MOTS EN TRIANGLE

Ce que je vois briller en haut de cette page Un député républicain Un jour nous engagea — cela fit grand tapage — A l'aller chercher au Tonkin.

Là, les Etats d'un roi qui, naguère, en Sicile, Montra beaucoup d'habileté. Mais de vaincre il paraît que l'art est difficile. Sa victoire avait trop coûté!

Voici pour les fumeurs une bonne trouvaille: Si vous m'en croyez, jeunes gens, Vous n'en userez pas, cela n'est rien qui vaille, Laissez-le donc aux vieux sergents!

Mais je pêche au désert; votre courroux s'allume, Et va me fournir un vieux mot. Mettons vite un pronom, une lettre, et ma plume S'arrêtera tout aussitôt.

E. MEUNIER.

Solution de l'ENIGME du dernier numéro:

FRAISE

La solution a été trouvée par Mme C. C.; G. cherché; F. de B.; Edith R.; Denise C.; Antoine et Paul A.; M. et Mme D. Mlles Marguerite, Louise Antoinette D.

VARIÉTÉS

(Voir les nos 219 à 229).

Anciens cloîtres de Saint-Jean et maisons du Chapitre.

Au commencement de ce siècle, le milieu de la place de Saint-Jean était entouré de banquettes semblables à celles qui entourent celle de Bellecour. Dans l'intérieur étaient des bancs de pierre placés de distance en distance. A chaque angle des banquettes de la face du côté de l'église, se trouvait une fontaine de forme carrée. Ces banquettes furent enlevées vers 1830; on ne conserva de tout ce qui décorait cette place que la fontaine qui faisait face à la rue Saint-Etienne qui subsista jusqu'à l'établissement de la fontaine actuelle. Cette élégante fontaine à quatre bassins, de style renaissance, qui orne aujourd'hui le milieu de cette place a été établie au mois de juin 1844, d'après les dessins de M. Dardel, architecte de la ville. Le groupe en bronze, représentant le baptême de Jésus-Christ qu'on voit sous une coupole supportée par quatre piliers, a été fondu par M. Bonassieu. Sur la face qui regarde la rue de la Brèche, on lit cette inscription placée au bas du dôme qui en fait le couronnement:

CONSTRUITE EN MDCCCLXIV, SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE 1^{er} ÉTANT PRÉFET DU RHÔNE, HIPPOLYTE JAYR MAIRE DE LYON, JEAN-FRANÇOIS TERME.

Par arrêté du 6 janvier 1855, il a été organisé sur la place Saint-Jean, un marché en gros à la criée et de gré à gré, pour la vente des fruits, melons, pommes de terre et châtaignes, qui a lieu tous les jours.

Antiquités que renfermait le sol de l'ancien Cloître de Saint-Jean, découvertes à diverses époques.

Les Lyonnais, en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus d'Antonin lui élevèrent vers l'an 138 de Jésus-Christ, un temple sur la rive droite de la Saône, qui fut appelé dans la suite l'autel des Césars, *ara Caesarum*, lorsqu'il fut dédié à Marc-Aurèle et à Lucius Verus, enfants adoptifs d'Antonin. On prétend que plus tard, des débris qui en provenaient, on construisit l'église de Saint-Jean, dans les murs de laquelle on trouve encore quelques restes d'inscriptions. Des auteurs ont même prétendu que l'enceinte actuelle de la place de Saint-Jean était occupée par le temple d'Antonin, et d'autres, que c'est sur ses ruines mêmes, que l'église a été bâtie¹. — Spon (*Antiquités de Lyon*, p. 204), dit que l'on voyait de son temps, dans le cabinet d'un sieur Carie, au bas de la montée du Gourguillon, une tête colossique de marbre d'Antonin le Pieux, trouvée à Lyon.

Au mois d'octobre 1766, on découvre dans le cimetière de l'église de Saint-Etienne, une inscription du règne de Tibère, qui indique l'érection d'une statue en honneur d'un grand prêtre des Belges².

On voyait dans l'église de Saint-Etienne, au coin de la chapelle de la Croix, une statue antique engagée dans le mur et chargée de fruits, d'agneaux, de poules et d'autres sortes d'animaux, à laquelle le peuple avait donné le nom de « Farrabo », au lieu de « Farrago », synonyme de Copia ou d'abondance; bien des personnes et surtout les femmes, venaient régulièrement tous les ans, le soir de la veille de Saint-Etienne, présenter des chandelles et d'autres offrandes à cette idole, dont elles s'approchaient avec respect, mais en lui tournant le dos et à reculons; après cela elles se promettaient la plus abondante récolte. Jacques d'Amoncourt, précenteur de l'église de Lyon, faisant rebâtir, en 1519, la chapelle de la Croix, fit mettre en pièces cette idole, et abolit ainsi la superstition. Colonia pensait que cette idole si déplacée, se trouva, dans le septième siècle, parmi les débris du temple des Antonins³.

(A suivre).

E. R.

¹ Archives du Rhône, t. IV, pp. 249, 482 et 485.

² Delandine, *Manuscrits de la Bibliothèque*, t. III, p. 261.

³ Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, t. I, pp. 132 et 133.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

DU SENTIMENT RELIGIEUX DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix: UN franc

VILLA DE LA PROVIDENCE

Maison de Santé et de Convalescence Du Dr COURJON

A Meyzieu, près Lyon

Destinée spécialement au traitement des maladies nerveuses, paralysies diverses, affection des os, déviation de la taille, anémie, chlorose, maladies chroniques, etc., etc.

Les soins sont donnés par des religieuses dont le zèle et le dévouement bien connus sont au-dessus de tout éloge.

Cabinet du Directeur, à Lyon, rue de la Barre, 14, lundi, mercredi et samedi de 3 à 5 heures.

LAINES

Mohair, Persan, Saxe, Mérinos

ANGLAISE IRRÉTRÉCISSABLE

ROBES ET MANTEAUX D'ENFANTS

PÉLERINES ET FICHUS

A. ROYANÉ

Rue de la Préfecture, 1

ON offre à homme ou dame dans chaque commune du département du Rhône position de 100 fr. par mois sans quitter emploi. Ecrire à M. Lesieur, rue l'Abattoir, au Mans (Sarthe).

CHAPELLERIE

RIVIER SŒURS

43, rue CENTRALE et rue Hôtel-de-Ville, 80 LYON

Cette maison ne reculant devant aucun sacrifice pour satisfaire sa nombreuse clientèle, à l'occasion de la saison d'Été, vient de recevoir des assortiments variés d'articles de tous genres dans d'excellentes conditions.

Comme par le passé, ses achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs de la marchandise fraîche et à la mode.

Chapeaux de feutre et paille à 3 fr. 60. (Rayon spécial pour dames, fillettes et garçonnets).

PRIX FIXE

Le Jeune Age Illustré

JOURNAL DES ENFANTS

PARAISANT

Tous les Samedis

SOUS LA DIRECTION DE

M^{lle} Lérida GEOFFROY

BUREAUX: 76, rue des Saints-Pères, PARIS.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

On peut se procurer aux Bureaux de l'Éclair, rue Mulet, 8

LES

CONFÉRENCES POPULAIRES

Données à Marseille, Directeur: M. l'abbé BOURCIER.

NOUS CITONS ENTRE AUTRES:

LE SOCIALISME ET LES CONFÉRENCES POPULAIRES

Par M. l'abbé MARBOT

Vicaire général de sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Aix

LE SOCIALISME ET L'ÉCOLE CABET

Par M^r HORNOSTEL, avocat au barreau de Marseille.

LE SOCIALISME, SES FORMES DIVERSES, SES ILLUSIONS

Par M^r de SÉRANON, avocat.

LE SOCIALISME DANS L'ATELIER

Par le chanoine BOURGES, directeur du cercle de St-Genis, à Arles.

TRAVAIL CHRÉTIEN ET SOCIALISME

Par M. l'abbé CHERRIER, chanoine d'Aix.

Magasin de Chaussures en tous Genres

POUR HOMMES, FEMMES, FILLETES & ENFANTS

ON FAIT LES RÉPARATIONS

M^{me} BARIAN-PEYTEL

LYON — 11, Rue Terme, 11 — LYON

On trouve dans nos Bureaux:

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

A LA CONFECTIONNEUSE

M^{me} ROUET

COUTURIÈRE

49, rue Vieille-Monnaie, LYON

COUPE ET RÉPARATIONS DE COSTUMES A PRIX MODÉRÉS.

Leçons de coupes. — Vente de modèles.

AUX MÉDAILLES

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76. — LYON

MAGASINS DE CHAUSSURES

Les plus vastes de France

Maison J.-C. SIMIAN

Assortiments immenses pour Hommes Dames et Enfants

Fermés Dimanches et Fêtes